

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

---

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

*(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)*

---

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION  
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 13 JUILLET 1905  
AU 5 AVRIL 1906  
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

---

XXVI<sup>e</sup> VOLUME



VERSAILLES  
CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE  
59, RUE DUPLESSIS, 59

---

1906

Communication. — Note sur Maubuisson.

M. DEPOIN, en exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, adresse la note suivante concernant l'abbaye de Maubuisson.

L'abbaye de Maubuisson, dont l'église et le cloître ont disparu, a, comme nul de nos collègues ne l'ignore, vu subsister plusieurs des superbes salles que l'architecte Richard de Tours éleva en 1239. La salle capitulaire et le réfectoire ont été restaurés successivement à grands frais par les propriétaires du château de Maubuisson, M. et M<sup>me</sup> Edmond Durand et leur héritière, M<sup>me</sup> Emile Guérin. Or la veille de la Pentecôte, M<sup>me</sup> Guérin ayant remarqué que la dérivation du ruisseau de

Pierrelaye qui traverse sa propriété s'était brusquement tari, a été amenée à constater que par suite des travaux faits par la Ville de Paris, toute l'eau de ce ruisseau, alimenté par les drains des champs d'épandage, se précipitait dans les fondations du monument pour lequel elle a un véritable culte. Les ingénieurs de la Ville, prévenus aussitôt, ont constaté que, sous une notable partie des ruines, toute la couche de sable sur laquelle reposaient les fondations venait d'être entraînée par les eaux, — d'où un affouillement de 60 centim. de profondeur, qui laissait absolument dans le vide la maçonnerie de plusieurs gros murs. Ceux-ci, grâce à la puissance d'adhérence de leurs matériaux, ont résisté jusqu'ici, au grand honneur de leurs constructeurs. Des équipes d'ouvriers travaillent nuit et jour à enlever toute l'eau avec des seaux, les ingénieurs parisiens ayant, on ne peut deviner pourquoi, préféré à l'installation de pompes d'épuisement ce procédé dispendieux et barbare, qui réduit un groupe d'ouvriers au rôle de forçats.

D'autres ouvriers fabriquent du ciment qu'on injecte avec des pompes dans les cavités produites par les affouillements. C'est un travail très curieux à voir ; il serait intéressant que la Commission envoyât une délégation sur les lieux, en émettant le vœu que les Administrations publiques compétentes s'intéressent à la conservation des restes de Maubuisson, et que l'inspecteur régional des Beaux-Arts et l'architecte départemental surveillent les travaux en voie d'exécution dans l'intérêt de l'archéologie.